PREVENCEM ACTUS

L'information prévention de la profession Numéro spécial — septembre 2025

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES



Au cours de l'année 2025 vous avez partagé les évènements accidentels survenus sur vos sites durant l'année 2024.

Nous avons compilé vos retours qui nous ont permis de réaliser une étude détaillée.

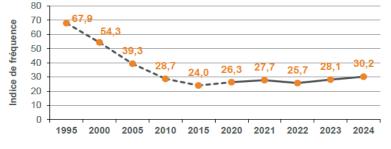
En quelques chiffres:

- 79 % des entreprises n'ont pas eu d'accident sur l'exercice 2024
- 1 081 entreprises sans accident
- 82 % des accidents du travail ont une durée d'arrêt de travail inférieure à 50 jours
- Aucun décès
- 17 898 jours d'arrêt de travail
- Près de 4 accidents sur 10 surviennent chez des collaborateurs comptant 1 à 5 ans d'ancienneté
- Environ 13 600 salariés sont concernés par cette enquête

EN 2024

571 ACCIDENTS DU TRAVAIL AVEC ET SANS ARRÊT





Indice de fréquence: après 2 points bas en 2015 et en 2022, la fréquence des accidents est en hausse. Leur analyse, ainsi que celle des incidents ou faits marquants, reste un élément important et essentiel pour réduire la sinistralité.





EXPLOITATIONS À CIEL OUVERT

EN 2024

- → La durée moyenne d'un arrêt de travail est de 45 jours
- → 17 540 jours d'arrêt de travail au total
- → 24 % des accidents entrainent des lésions aux mains
- → Les accidents surviennent à 40% dans les installations de traitement



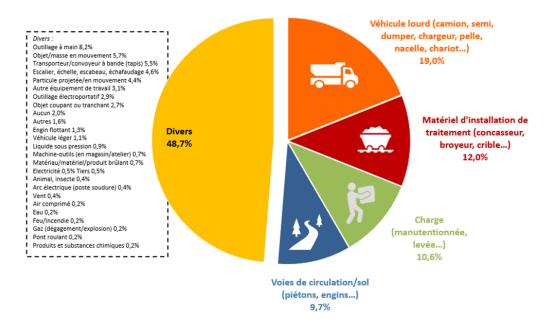
La maintenance reste l'opération ayant la plus forte sinistralité.



L'entretien courant et la manutention manuelle durant ces opérations représentent 37 % des accidents de travail.

Les véhicules lourds (chargeurs, camions, dumpers, ...) et le matériel de traitement (concasseurs, cribles, ...) représentent presque 31 % des accidents.

Elément matériel



Retrouvez le support complet |C|





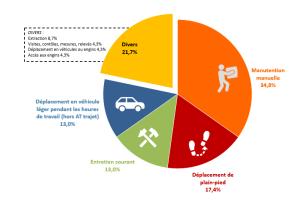


EXPLOITATIONS SOUTERRAINES

EN 2024

- → 358 jours d'arrêt de travail
- → La durée moyenne des arrêts de travail est de 24 jours
- → 57 % des entreprises n'ont pas eu d'accident sur l'année 2024
- Les véhicules (lourds et léger) sont à l'origine de plus d'un tiers des accidents.
- 34% des accidents de travail impliquent des charges manutentionnées.
- Les accidents surviennent principalement en dehors des travaux de maintenance (manutention manuelle, déplacement de plain-pied et déplacement en véhicule léger).
- ♦ 26% des accidents ont eu lieu sur la zone d'exploitation (front, banquette, chantier).





Retrouvez le support complet ICI

MALADIES PROFESSIONNELLES

Les données qui suivent sont issues des statistiques de la CNAM et portent sur l'année 2023.

Source: www.assurance-maladie.ameli.fr

Les principales maladies professionnelles recensées sont :

- ♦ Pneumoconiose (silice),
- Affections périarticulaires,
- ♦ Affections du rachis lombaire (vibrations),
- Affections rachis lombaire (manutention charges lourdes)

Principales pathologies reconnues comme maladies professionnelles en 2023 (tous CTN)

